

## TPM – LES GARONNAISES

La municipalité a mis à l'ordre du jour du Conseil municipal du 24 novembre 2008 l'autorisation de signer, avec l'association syndicale libre (A.S.L.) « Les Garonnaises », une convention pour la prise en charge par la commune de la station de relevage des eaux usées du lotissement « Les Garonnaises ».

Elle dit souhaiter mettre aux normes cette station et surtout l'équiper d'une télétransmission, destinée à donner l'alerte en cas de dysfonctionnement. Cette convention prévoit également que « Le financement des travaux à exécuter sera pris en charge conjointement par la commune et l'ASL à hauteur de 50% chacun. »

Or, d'une part, cette question ne présente aucune urgence puisque la municipalité actuelle reconnaît elle-même que « En 20 ans de service cette surverse n'a fonctionné qu'une seule fois pour un problème mineur n'ayant pas généré de pollution importante des eaux de baignade. »

D'autre part, la convention précise que « ... dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2009 l'ensemble des installations d'assainissement seront transférées à la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) ». Nous nous étonnons ainsi que la municipalité engage des dépenses pour des travaux

n'ayant aucune urgence (et dont on ne connaît pas encore le montant) alors qu'il lui suffisait d'attendre le 1<sup>er</sup>

janvier 2009 pour que leur financement soit pris en charge par TPM. C'est pourquoi nos 2 élus au Conseil Mal ont voté contre lorsque cette question a été soumise au vote.

Notons enfin que c'est le seul des 19 points à l'ordre du jour à avoir fait l'objet d'un vote contre unanime des 11 élus d'opposition au Conseil Mal.



Dans la continuité de son désir de casse dans le secteur public, le gouvernement à dernièrement indiqué clairement son intention de privatiser La Poste. Une belle initiative, en guise de cadeau de Noël, pour les salariés. La privatisation de la Poste, ce serait la non distribution quotidienne, la fermeture de bureaux ou leur transformation en « épicerie », le recours accru à de la main d'œuvre précaire... Pourquoi pas, demain, la fermeture de la Poste du Pradet ? Si des changements profonds devaient intervenir, nous nous battrions, au côté des employés, pour conserver le service public de proximité que nous connaissons actuellement sur la commune.

### SUPPRESSION DU RASED

L'annonce de la disparition de 3000 postes des rééducateurs et personnels spécialisés du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) se traduira par la suppression d'au moins un poste sur le secteur. La confusion entretenue par le gouvernement entre la mise en place des deux heures d'« aide personnalisée » et le travail effectué dans le cadre des RASED montre la volonté du ministère d'en finir à terme avec l'existence des réseaux d'aide spécialisée.

### DEVIATION DU PRADET

Par voix de presse, M. le Maire a décidé de supprimer la déviation dont notre village a pourtant tant besoin pour préparer l'avenir. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation dans les mois à venir.

### FETES DE FIN D'ANNEE

Nous avons apprécié les éclairages mis en place par la municipalité et nous la remercions ainsi que l'Amicale Laïque pour les nombreuses animations gratuites mises en place pour les enfants dans cette période de fêtes.



**PRADET +**  
**LE VRAI JOURNAL LOCAL**  
Parti Socialiste Section Le Pradet

## Lettre de Laurent BAILLOUX



Secrétaire de section PS Section Le Pradet, Carqueiranne

Chères Pradétanes, chers Pradétans,

A l'issue du congrès de Reims, notre parti a engagé le renouvellement de ses instances, aussi bien nationales que locales. Dans ce contexte, après avoir dirigé pendant six années la section pradétane, Louis ZUNINO a souhaité passer le relais. C'est à cette occasion que les militants socialistes locaux m'ont élu secrétaire de section.

Au-delà du simple rajeunissement de sa direction, la section locale entend affirmer sa présence sur le terrain, à vos côtés. Nous voulons un PS utile, réactif, en mesure de mieux vous informer sur les enjeux politiques locaux et nationaux et également capable de défendre l'intérêt général à travers le travail de nos élus. Dans cette optique, nous avons décidé d'éditer régulièrement le bulletin de la section.

Avant d'en prendre connaissance, malgré la nouvelle année difficile que nous prépare notre « cher » Président, permettez moi de vous souhaiter, au nom de la section pradétane du PS, nos **meilleurs vœux pour l'année 2009.**

**Laurent BAILLOUX**  
[laurentbailloux.ps83@free.fr](mailto:laurentbailloux.ps83@free.fr)  
**06-30-71-71-88**

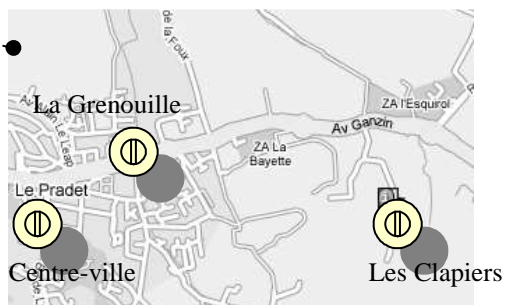
## LE COLLEGE DES CLAPIERS

Lors du conseil municipal du 24/11/08 une présentation des grandes lignes du futur PLU a eu lieu. Mis à part les thèmes généraux avec lesquels tout le monde ne peut être que d'accord (préservation du cadre de vie, amélioration de l'accès au logement, amélioration de la circulation piétonne et motorisée, etc...), pour l'instant, rien de concret.

Pourtant, déjà une aberration :

Le maintien du **collège** dans la zone de l'Esquirol. Alors qu'à ce jour, la maîtrise foncière des parcelles concernées n'est toujours pas garantie, le Maire persiste, dans la lignée de son prédécesseur, à y implanter le collège. Rappelons que, dès mai 2006, le commissaire enquêteur avait émis un avis défavorable quant au site des Clapiers, tout en suggérant à la future municipalité de trouver un emplacement plus approprié lors de l'élaboration du futur PLU. Le choix du site des Clapiers est d'ailleurs en complète contradiction avec les orientations annoncées dans le cadre du **Programme d'Aménagement et de Développement Durable** présenté en conseil municipal, le jour même, et qui privilégie le « ville sur ville ».

Pour toutes ces raisons, nous proposons la zone de la Grenouille (derrière l'hypermarché Casino), compatible avec la ligne directrice du **PADD** (proche du centre ville et donc accessible à pied pour une grande majorité des enfants) et ce, sans spoliation des propriétaires. Cette zone où une petite partie de la surface est concernée par des risques d'effondrement, pourrait à l'avenir largement accueillir le collège puisque l'emprise au sol va être quasiment multiplié par 5, par rapport au projet initial, dans le futur PLU. L'accès aux infrastructures sportives attenantes obligatoires serait également facilité.



## VOIRIES, INVESTISSEMENTS, VOIE VERTE

Lors des conseils municipaux des 24 novembre et 18 décembre 2008, l'actuelle municipalité a annoncé la mise en œuvre de différents travaux de voirie :

- aménagement et prise en charge du chemin de San Peyre ;
- aménagement de la piste cyclable en voie verte – secteur chemin de la Carraire / chemin des Clapiers ;
- avenue du Maréchal Lyautey ;
- rue Charles Gounod ;
- avenue Raimu ;
- parking de Courbebaisse.

Pour le chemin de San Peyre, la municipalité justifie les travaux pour des raisons de sécurité. Si la chaussée est effectivement en mauvais état, les travaux envisagés s'annoncent coûteux (élargissement de la voie sur 7 m., rachat de parcelles de terrains aux propriétaires, aménagement pour le passage des piétons et cyclistes, insertion paysagère.)

Toute la question est de savoir qui de TPM ou de la commune les prendra en charge...

Concernant la voie verte, alors que les travaux sont pris en charge par le Conseil Général, nous regrettons que le choix se soit surtout fait sur un plan financier plutôt que sur des critères qualitatifs et environnementaux : c'est en effet l'offre moins chère de 40 000 euros par rapport à l'estimation initiale du Conseil Général qui a été retenue. La municipalité aurait pu choisir, par exemple, pour le revêtement de la chaussée un enrobé végétal qui confère par tous temps de remarquables caractéristiques d'adhérence (celle-ci est ainsi multipliée par 3 par temps de pluie en comparaison avec un revêtement classique) : la sécurisation des cyclistes se

trouve alors mieux assurée. De plus, l'utilisation de spots lumineux à diodes basse consommation intégrées sur la chaussée serait judicieuse aux endroits insuffisamment éclairés. En dehors du secteur Carraire-Clapiers, d'autres tronçons offrent un éclairage très insuffisant, voire absent, comme le long de l'avenue Alain Le Léap. Aussi nous suggérons à la municipalité de solliciter l'intervention du Conseil Général pour remédier à ces problèmes d'éclairage avec les 40000 € qu'elle lui a fait économiser.

Au sujet de l'avenue du Maréchal Lyautey, sa chaussée est en excellent état, à l'exception de sa partie élargie à hauteur des immeubles de la résidence Santa Cruz. L'inutilisation actuelle de cette zone contraste avec son potentiel d'utilisation future : espace vert ? Boulodrome ? Place de marché ? Terrain de sport ? Nouveaux logements sociaux ? Ou'en pensez-vous ?



Pour ce qui est de la rue Gounod, le mauvais état de la chaussée nécessite la réalisation effective des travaux de voirie, quelle que soit la collectivité assurant leur financement.

Quant à l'avenue Raimu, s'il s'agit de travaux de mise en sécurité (Ex : création de trottoirs), nous ne pouvons qu'être d'accord. D'autant plus que les occupants de l'ADEPEI et du C.L.S.H l'Acacia d'Argent empruntent fréquemment cette voie dangereuse.

Au sujet du parking de Courbebaisse, s'il s'agit d'un bitumage, nous y serions opposés pour éviter toute nouvelle artificialisation et imperméabilisation des sols.

Le budget prévisionnel voté prévoit un investissement important de 700 000 Euros pour travaux de voirie. D'évidentes économies pourraient permettre de réaliser des projets porteurs pour la commune comme celui de la Maison de la Mer (estimé à 100 000 euros) et d'éviter le recours aux emprunts envisagés...



## FERMETURES DE CLASSES

La répartition des 13500 suppressions d'emplois dans l'Education Nationale n'est pas connue à ce jour, car les syndicats ont refusé de siéger au Comité Technique Paritaire Ministériel du jeudi 18 décembre, les documents préparatoires leur ayant été transmis, incomplets, moins de trois heures avant le début de séance.



Il ne fait pas de doute cependant que ces suppressions massives trouveront une fois de plus leur traduction dans les écoles de notre Commune, qui a déjà connu 2 fermetures en 2008. Si on ne peut nier que les effectifs de nos écoles n'ont cessé de décroître, entre 2002 et 2008, faut-il pour autant invoquer la fatalité démographique et accepter aveuglément ces mesures ? Nous ne le pensons pas. En effet, la fermeture opérée à l'école Marcel Pagnol en septembre 2008 plusieurs jours après la rentrée, malgré la parole donnée au Maire, sans égard pour l'aspect humain et le traumatisme des enfants voyant partir leur enseignante, illustre bien la méthode employée par le Gouvernement de Sarkozy : brutalité, emploi de la ruse et du coup de force, négation des principes de transparence et d'équité qui fondaient jusqu'alors la gestion des postes... Un seul principe guide ce Gouvernement : réduire à tout prix les moyens affectés au service public, notamment à l'Education Nationale, considérée comme une charge financière, et non plus comme un investissement pour l'avenir de nos enfants. Jamais l'école n'a été aussi maltraitée : des milliers de postes supprimés, des réformes régressives, des personnels milipendés, des élèves méprisés... pendant que des milliards ont été trouvés pour « sauver » les Banques. Les militants socialistes seront toujours avec tous ceux qui défendent l'école et qui refusent qu'elle soit ainsi mutilée.

Le PS du Pradet soutiendra les manifestations organisées par les organisations syndicales, les organisations lycéennes et de parents, dans toute la France, le samedi 17 janvier, pour défendre le service public d'éducation.



Non au travail dominical  
Groupe Socialiste, Radical et Citoyen à l'Assemblée nationale